

Les demandeurs d'emploi des quartiers nord de Blois

Tableau de bord n° 8 - Données de janvier 2007

Le périmètre d'étude utilisé dans les tableaux de bord 2005 et 2006 a été conservé, afin de permettre de mesurer les évolutions au cours de l'année. Il correspond au territoire de l'ancien Grand Projet Ville de Blois, couvrant par conséquent celui du Projet de Rénovation Urbaine (volet réhabilitation-reconstruction), augmenté de quelques quartiers périphériques. Les données présentées dans ce document sont donc très proches de celles du PRU appliqué aux quartiers Bégon, Croix-Chevalier, Coty et Kennedy. Des comparaisons sont établies avec un territoire de référence composé par la communauté d'agglomération (Agglopolys), dans sa configuration au 1er janvier 2007, à savoir : Averdon, Blois (hors périmètre d'étude), Candé-sur-Beuvron, Cellettes, Chailles, La Chaussée-Saint-Victor, Cheverny, Chitenay, Cormeray, Cour-Cheverny, Fossé, Marolles, Menars, Monthou-sur-Bièvre, Les Montils, Saint-Bohaire, Saint-Denis-sur-Loire, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Lubin-en-Vergonnois, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Sambin, Seur, Valaire, Villebarou, Villerbon, Vineuil. Ce territoire ayant été une nouvelle fois modifié, les évolutions le concernant ne peuvent être calculées d'une année sur l'autre. Les statistiques fournies par l'ANPE sont extraites au cours du mois de janvier. Il s'agit de la huitième édition de ce tableau de bord.

En janvier 2007, on recense dans les **quartiers nord de Blois 1 324 demandeurs d'emploi** de catégorie 1. Ils représentent **38 % du total de la communauté d'agglomération** (Agglopolys) dans sa configuration actuelle à 26 communes et un peu moins de **14 % des chômeurs du Loir-et-Cher**. Rappelons que les actifs résidant dans ces quartiers ont **trois fois plus de risques** de se retrouver au chômage que dans le reste d'Agglopolys.

En 2006, un événement surpasse tous les autres, la **diminution brutale du nombre de chômeurs des quartiers nord**. Elle est en effet plus prononcée encore que dans l'ensemble du département : **- 11,4 %** contre **- 8,6 %**. Les **données ont été explorées** en détail pour tenter d'apporter des éclaircissements à ce phénomène. Des recherches ont été menées en complément, en particulier en direction des bénéficiaires du RMI. Première conclusion importante, il n'apparaît **aucune anomalie** ; l'ensemble des critères (sexe, âge, ancienneté d'inscription, qualification, nationalité, etc.) donne des valeurs cohérentes avec l'évolution générale. Tout au plus certaines familles de demandeurs montrent-elles des taux différents. C'est

parmi ces quelques divergences que l'on peut déceler d'intéressantes indications.

La principale concerne **l'évolution des demandes selon la durée d'inscription**. Alors que les demandeurs présents depuis moins de 6 mois sont à peine moins nombreux qu'en janvier 2006, les effectifs de ceux ayant une durée d'inscription comprise entre 6 mois et un an ont diminué de 27 % et dans les durées supérieures, le rythme est d'environ 18 %. Cette évolution est à rapprocher de la **montée en puissance des mesures issues de la Loi de cohésion sociale**. Le nombre de leurs bénéficiaires a très nettement augmenté au cours de l'année. Or, il s'agit des demandeurs les plus en difficulté, nombreux dans les quartiers nord. On **constate par ailleurs une augmentation des catégories 5 (+ 51 %) et 6 (+ 6 %)** qui pourrait en partie provenir de la mise en place du suivi mensuel des chômeurs. Cette mesure, destinée à favoriser le retour à l'emploi par une connaissance plus fine des profils des demandeurs, a en effet conduit à la requalification d'un certain nombre de situations.

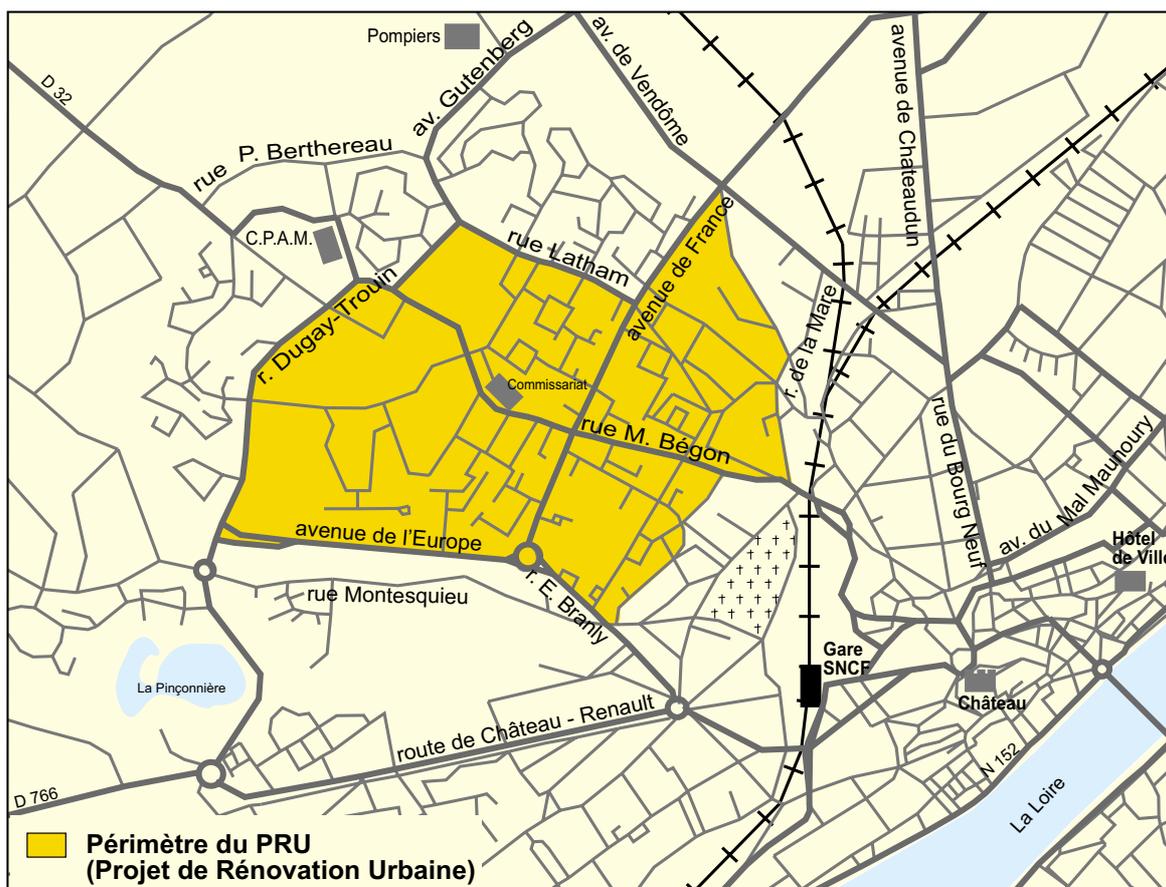
AVERTISSEMENT

Les données de population totale et active commencent à dater (recensement de 1999), surtout compte tenu des mouvements intervenus depuis, tant dans le périmètre d'étude (relogement) que dans la communauté d'agglomération. Aucune nouvelle donnée n'est actuellement disponible sur l'ensemble des territoires concernés.

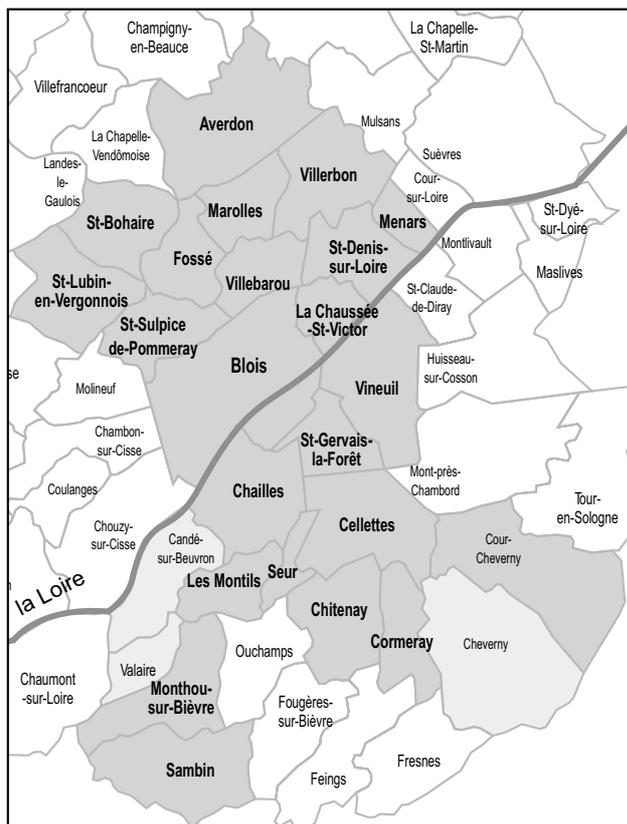
Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont fournies par l'ANPE

DEFM : Demandes d'Emploi en Fin de Mois

Périmètre d'étude



Territoire de référence : périmètre d'Agglopolys, au 01/01/07



- Territoire de référence pour les données antérieures à 2006
- Communes intégrées au territoire de référence pour les données 2007

Données de cadrage

	Périmètre d'étude			Territoire de référence		
	Femmes	Hommes	Ensemb.	Femmes	Hommes	Ensemb.
Population totale	9 532	8 867	18 399	44 469	41 826	86 295
Population active	4 042	4 496	8 538	19 441	21 265	40 706
Demandeurs d'emploi catégorie 1	596	728	1 324	1 068	1 098	2 166
Demandeurs d'emploi catégories 1+6 ¹	692	868	1 560	1 313	1 290	2 603
Total demandeurs d'emploi	1 128	1 139	2 267	2 215	1 880	4 095

➤ 2 267 demandeurs d'emploi dans le périmètre d'étude dont 1 324 de catégorie 1.

➤ 13,8 % des chômeurs du Loir-et-Cher, contre 14,3 % un an auparavant

➤ 15,5 % des actifs du périmètre d'étude sont au chômage (cat. 1), 2 points de moins qu'en janvier 2006.

➤ Le chômage est trois fois plus important que dans le reste de la communauté d'agglomération.

Ratios

		Ensemble
Demandeurs d'emploi catégorie 1/ actifs ²	Périmètre d'étude	15,5 %
	Territoire de référence	5,3 %
Evolution janv. 2006 - janv. 2007 (cat 1) ³	Périmètre d'étude	- 11,4 %
Evolution 31 déc. 04 - 31 déc. 05 (cat. 1)	Loir-et-Cher	- 8,6 %

Le chômage a fortement baissé dans le périmètre d'étude, plus rapidement encore que dans l'ensemble du Loir-et-Cher. La part des chômeurs de ce périmètre dans le total départemental s'est donc réduite, passant de 14,3 à 13,8 %.

Le poids des chômeurs dans la population active du périmètre a baissé de deux points à 15,5 %. Il est cependant toujours trois fois plus élevé que dans le territoire de référence.

Indicateurs de référence

Demandeurs d'emploi	Janvier 2006		Janvier 2007	
	Périmètre	T. référence	Périmètre	T. référence
Femmes (1)	45,0	47,4	45,0	49,3
Hommes (1)	55,0	52,6	55,0	50,7
Total cat 1 (2)	58,1	50,8	58,4	52,9
Total cat 6 (2)	8,6	12,3	10,4	10,7
Moins de 25 ans (1)	22,7	23,2	23,4	25,1
RMI (1)	39,4	20,7	38,6	19,5
Chômeurs longue durée (1)	26,7	27,9	24,8	25,1
Non qualifiés (1)	54,7	33,3	53,3	32,0
Niveaux Vbis + VI (1)	41,1	20,1	41,5	18,9
(1) : en % de la catégorie 1	(2) : en % du total des demandeurs d'emploi			

➤ L'écart s'est une nouvelle fois creusé pour les hommes entre les deux territoires ; il approche des 5 points. Leur part est en effet restée inchangée dans les quartiers nord, alors qu'elle s'est réduite dans le reste d'Agglopolys.

➤ Dans les quartiers nord de Blois, il y a toujours près de 4 chômeurs sur 10 qui bénéficient du RMI, 2 fois plus que dans le territoire de référence.

➤ Le poids des non qualifiés parmi les chômeurs a un peu diminué dans les deux territoires. Il est cependant toujours largement supérieur à 50 % dans le périmètre d'étude (moins d'un tiers en dehors).

➤ L'élévation du niveau de formation des demandeurs d'emploi, constatée au cours des deux années précédentes, a été stoppée en 2006 dans les quartiers nord. Le mouvement s'est en revanche poursuivi dans le reste de la communauté d'agglomération.

Le repli du chômage a été quasiment identique pour les femmes et les hommes dans le périmètre d'étude. Le poids de chacun est donc inchangé, alors qu'il s'est réduit pour les hommes dans le territoire de référence. Le nombre des chômeurs de longue durée a fortement baissé en 2006 et leur poids est inférieur à celui de 2005 dans les deux territoires. C'est également le cas pour les bénéficiaires du RMI. Ils représentent néanmoins encore près de 39 % des demandeurs de catégorie 1 dans le périmètre d'étude, soit deux fois plus que dans le reste d'Agglopolys. La part des jeunes est en revanche en légère augmentation, davantage dans le territoire de référence que dans les quartiers nord de Blois.

1. Le total des catégories 1 et 6 représente l'ensemble des personnes cherchant un emploi à temps plein et à durée indéterminée ; il correspond à l'ancienne catégorie 1 modifiée en 1995.

2. Ce ratio ne correspond pas au taux de chômage. Il est donné à titre indicatif et permet essentiellement d'effectuer des comparaisons dans le temps et entre territoires.

3. L'extraction des données a lieu vers le 20 janvier et peut donc entraîner quelques très légères distorsions avec les chiffres officiels de la fin du mois précédent.

Catégories de DEFM (demandes d'emploi en fin de mois)

1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps ;

2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel ;

3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée ;

4 : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi ;

5 : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi ;

6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;

7 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps partiel ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois ;

8 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée, ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.

➤ L'augmentation du poids des chômeurs de cat. 2, en particulier chez les femmes, est probablement à relier à la croissance du nombre de nouvelles inscriptions motivées par une reprise d'activité.

➤ L'évolution de la cat. 5 est très étroitement connectée à la mise en œuvre du suivi mensuel des chômeurs. La connaissance plus fine de leur situation exacte vis-à-vis de l'emploi a conduit à des transferts entre catégories et en particulier vers la 5.

➤ Les écarts de structure entre les deux périmètres se sont resserrés.

➤ La part des chômeurs de moins de 25 ans a augmenté légèrement, dans les deux territoires. Ce mouvement ne concerne toutefois que les 20-25 ans, le poids des plus jeunes ayant au contraire diminué.

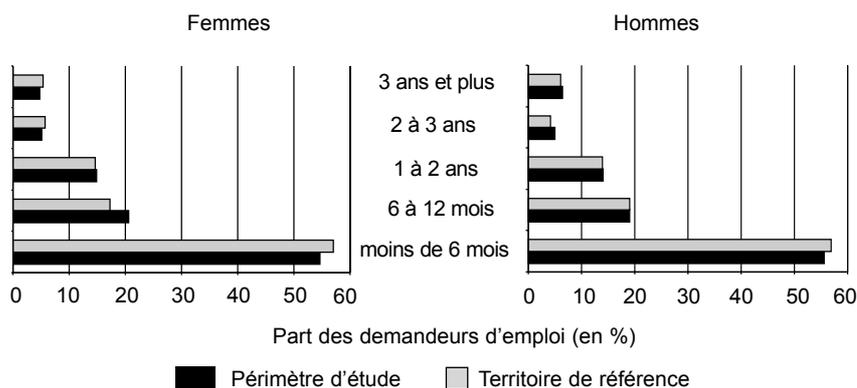
Répartition par catégorie de demande d'emploi

Cat.	Femmes				Hommes				Ensemble			
	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%
1	596	52,8	1 068	48,2	728	63,9	1 098	58,4	1 324	58,4	2 166	52,9
2	194	17,2	368	16,6	39	3,4	71	3,8	233	10,3	439	10,7
3	78	6,6	169	7,6	102	9,0	243	12,9	177	7,8	412	10,1
4	58	5,1	112	5,1	50	4,4	99	5,3	108	4,8	211	5,2
5	58	5,1	108	4,9	42	3,7	91	4,8	100	4,4	199	4,9
6	96	8,5	245	11,1	140	12,3	192	10,2	236	10,4	437	10,7
7	26	2,3	66	3,0	1	0,1	7	0,4	27	1,2	73	1,8
8	25	2,2	79	3,6	37	3,2	79	4,2	62	2,7	158	3,9
Total	1 128	100	2 215	100	1 139	100	1 880	100	2 267	100	4 095	100

La répartition des demandeurs par catégorie a subi quelques modifications non négligeables. Certaines vont dans le même sens dans les deux territoires : **augmentation du poids des catégories 2 et 5**, diminution de celui de la catégorie 3. Une autre est de sens contraire : la part des demandes de **catégorie 6 a augmenté dans les quartiers nord et diminué en dehors**. Les valeurs sont ainsi très proches début 2007, alors que l'on comptait presque 4 points d'écart un an auparavant.

Les analyses suivantes portent uniquement sur les demandes de catégorie 1

Répartition selon la durée d'inscription



Le nombre des **chômeurs de longue durée a très nettement diminué**, avec une amplitude semblable dans les deux territoires. Leur poids s'est ainsi réduit de 2 points (un peu plus dans le reste d'Agglopolys) et se trouve autour de 25 % dans les deux cas. Inversement, le poids des demandeurs inscrits depuis moins de 6 mois a augmenté de plus de 5 points, quel que soit le territoire. L'activité économique plus soutenue a entraîné des embauches, le plus souvent en contrat précaire, générant des **allers-retours plus fréquents entre travail et chômage**.

Répartition par âge

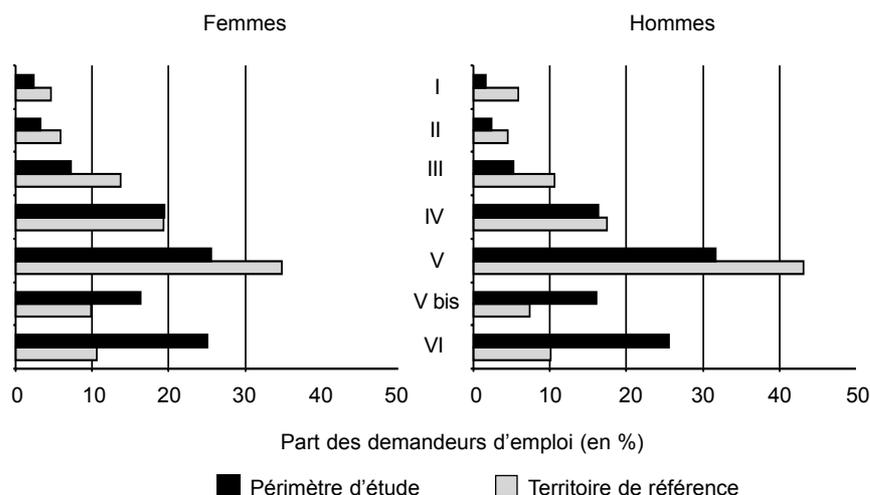
	Femmes				Hommes				Ensemble			
	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%	Périmètre Nb	%	T. référence Nb	%
Moins de 25 ans	154	25,8	259	24,3	156	21,4	284	25,9	310	23,4	543	25,1
Dont 16 à 20 ans	46	7,7	76	7,1	52	7,1	88	8,0	98	7,4	164	7,6
25 à 39 ans	265	44,5	460	43,1	334	45,9	448	40,8	599	45,2	908	41,9
40 à 49 ans	113	19,0	228	21,3	169	23,2	214	19,5	282	21,3	442	20,4
50 ans et plus	64	10,7	121	11,3	69	9,5	152	13,8	133	10,0	273	12,6
Total	596	100	1 068	100	728	100	1 098	100	1 324	100	2 166	100

➤ La part des demandeurs d'emploi ayant une formation limitée, voire inexistante (niveau VI) est toujours supérieure à 25 % dans les quartiers nord, contre moins de 11 % pour les deux sexes dans le reste d'Agglopolys.

Niveau de formation

- I : diplôme de niveau Bac + 4 et au-dessus ;
- II : diplôme de niveau Bac + 3 ;
- III : diplôme de niveau Bac + 2 ;
- IV : diplôme de niveau Bac
- V : diplôme de niveau BEP, CAP
- V bis : diplôme de niveau BEPC, fin de seconde ou de première sans diplôme
- VI : certificat d'études, fin de formation générale ou aucune formation scolaire.

Répartition par niveau de formation

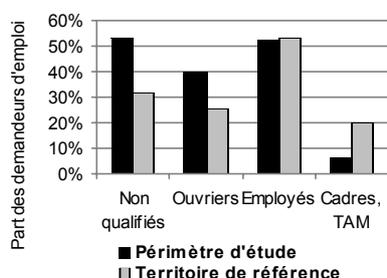


Le nombre des demandeurs d'emploi de **niveau IV a continué d'augmenter** dans les **quartiers nord** de Blois. Leur part s'inscrit ainsi en hausse de 2,4 points sur l'année pour atteindre 17,7 % ; elle est aujourd'hui très proche de celle du reste d'Agglopolys. A l'inverse, on enregistre une **baisse importante du nombre de chômeurs de niveau V** dans le périmètre d'étude ; leur poids a en conséquence reculé de plus de 1 point. Les autres évolutions de structure sont insignifiantes. La part cumulée des demandeurs ayant un **très faible niveau de formation** (niveaux V bis et VI) est **quasiment inchangée dans les quartiers nord**, à 41,5 %, alors qu'elle est en baisse dans le territoire de référence, à moins de 20 %.

➤ 53 % des chômeurs sans qualification dans le périmètre d'étude, 32 % en dehors.

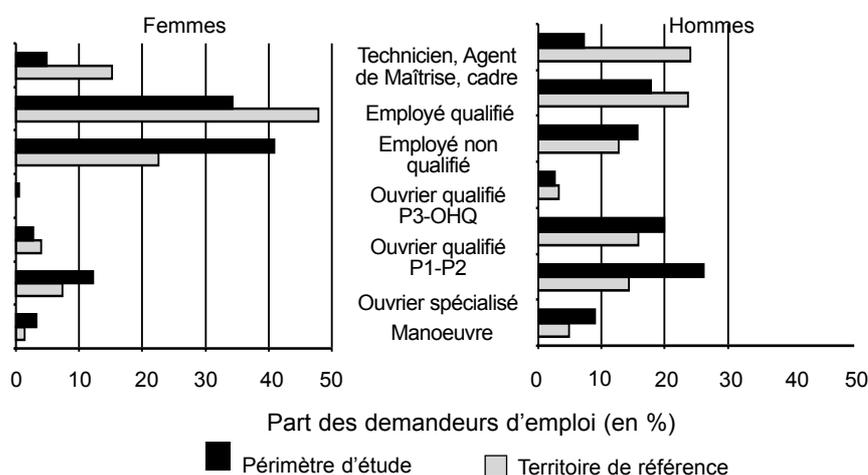
➤ A peine plus de 6 % de cadres et TAM dans le périmètre d'étude, proportion en diminution, près de 20 % en dehors.

Quelques caractéristiques



- Non qualifiés : manœuvres + ouvriers spécialisés + employés non qualifiés
- Ouvriers : manœuvres + ouvriers spécialisés + ouvriers qualifiés
- Employés : employés non qualifiés + employés qualifiés
- TAM : techniciens et agents de maîtrise

Répartition par qualification



Dans les **quartiers nord de Blois**, la **baisse** du nombre de demandeurs est **plus importante en proportion pour les ouvriers que pour les employés**. Ces derniers représentent ainsi 52,3 % du total, soit 2 points de plus qu'en janvier 2006. Un mouvement de même nature est constaté dans le périmètre de référence (53,2 % cette année). Une précision importante doit être apportée : dans le périmètre d'étude, les effectifs des employés non qualifiés se sont réduits plus fortement que ceux des employés qualifiés ; pour les hommes, ces derniers sont même quasiment stables.

On note par ailleurs un **recul de la part des qualifications supérieures** (cadres, techniciens, agents de maîtrise) **dans les deux territoires**, en particulier chez les femmes, avec cependant un effet plus prononcé dans le reste d'Agglopolys.

Les effectifs des trois principaux métiers d'inscription des chômeurs du périmètre d'étude sont stables ou en augmentation, alors qu'ils diminuent pour la plupart des autres

L'observation des évolutions par métier est riche d'enseignements. En effet, des disparités importantes se font jour. On identifie ainsi un groupe assez fourni d'activités pour lesquelles les **effectifs ont diminué beaucoup plus que la moyenne générale** : personnels des **services administratifs** (- 30 %), de la **vente** (- 25 %), de la **production agricole** (- 21 %), de la **logistique** (- 19 %), des industries de process (- 18 %) et de la distribution (- 14 %), pour ne parler que des métiers principaux. Dans quelques cas, le repli est plus faible que la moyenne (construction mécanique et travail des métaux, restauration). Les **effectifs des personnels des services aux personnes**, qui comptent le plus grand nombre d'inscrits, **sont rigoureusement stables** ; c'est le cas également pour ceux du second œuvre du bâtiment. Mais l'on enregistre aussi **quelques cas d'augmentation** : personnels des services aux entreprises et aux collectivités (+ 7 %) et surtout du **gros œuvre et des travaux publics** (+ 12 %). Pour ces derniers, une hausse de 23 % avait déjà été constatée l'année précédente. Ils représentent ainsi aujourd'hui 8,1 % des chômeurs des quartiers nord, contre 1,9 % dans le territoire de référence. A noter toutefois que ce poids est probablement plus élevé au début de l'année, compte tenu de la saisonnalité du secteur. L'écart s'est également creusé pour les services aux entreprises, dont le poids a augmenté davantage dans le périmètre d'étude ; il y atteint 11,7 % contre 3,7 % dans le reste d'Agglopolys.

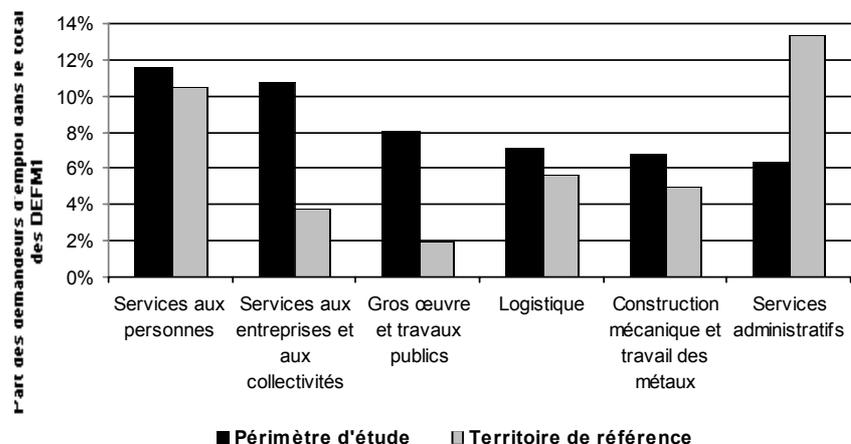
Les **15 principaux métiers** (dans la nomenclature détaillé en ROME 5 chiffres) **regroupent 49,4 % des chômeurs du périmètre d'étude**, soit 5 points de plus qu'en janvier 2006. **L'éventail des professions**, qui s'était un peu élargi l'an dernier, **s'est donc brutalement resserré**. Le poids de plusieurs métiers comptant de nombreux inscrits a augmenté, notamment les nettoyeurs de locaux et surfaces (+ 1,7 point à 6,8 %) qui conservent la 1ère place, les assistants des travaux publics et du gros œuvre qui apparaissent pour la première fois en 2^{ème} position (5,1 %, + 1,2 point), agent de services de collectivités (3,2 %, + 0,9 point). Inversement, on note une baisse de 0,7 point pour les agents de manipulation et déplacement de charges, qui fait suite à un recul de 1 point en 2005. Ce mouvement témoigne des créations d'emplois dans le secteur de la logistique.

➤ Deuxième année consécutive de hausse du nombre de chômeurs dans les métiers du bâtiment et des travaux publics : + 12 %.

➤ Stabilité pour les personnels des services aux personnes, qui regroupent le plus grand nombre de demandeurs.

➤ L'éventail des professions s'est assez nettement resserré dans le périmètre d'étude.

Part des principales familles de métiers parmi les chômeurs



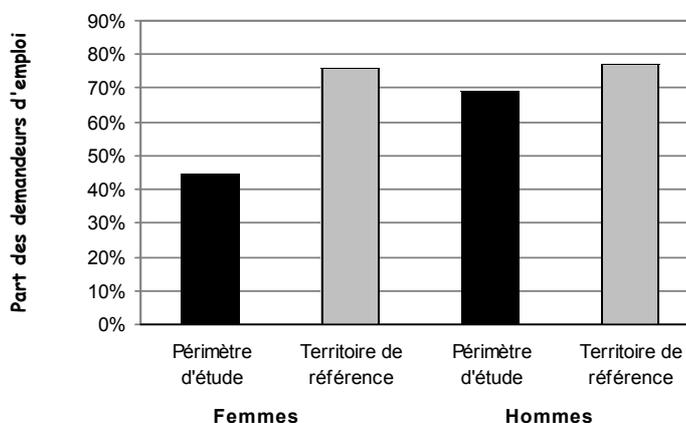
Les problèmes de mobilité perdurent et tendent même à se renforcer pour les femmes des quartiers nord

➤ Moins de 45 % des femmes du périmètre d'étude ont le permis de conduire (proportion inférieure de plus d'un point à celle de l'an dernier), contre 76 % dans le territoire de référence.

➤ 79 % des titulaires d'un permis possèdent un véhicule dans le périmètre d'étude, 90 % en dehors.

➤ 40 % des chômeurs du périmètre d'étude ne disposent d'aucun moyen de locomotion, deux fois plus que dans le territoire de référence. Chez les femmes, cette proportion atteint 55 % dans le périmètre d'étude (23 % en dehors).

Part des chômeurs titulaires d'un permis de conduire selon le sexe et le territoire



Les difficultés de mobilité constituent l'une des caractéristiques récurrentes et principales des demandeurs d'emploi des quartiers nord. Fluctuante au cours des années, la **proportion de chômeurs titulaires d'un permis de conduire tend à s'amoinrir** depuis trois ans, **surtout chez les femmes**. L'écart avec le territoire de référence se creuse, d'autant que dans celui-ci, la proportion est plutôt en augmentation. En janvier 2007, on compte ainsi à peine plus de 58 % de chômeurs disposant du permis dans le périmètre d'étude, contre près de 77 % en dehors.

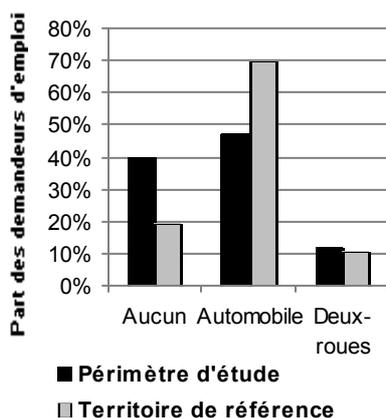
La **situation a toutefois évolué favorablement pour les moins de 25 ans** ; ils sont presque 43 % à avoir le permis dans les quartiers nord, soit 3 points de plus en un an. Inversement, leur proportion a baissé de 2 points dans le reste d'Agglopolys. L'écart, tout en demeurant important (une douzaine de points), s'est réduit en conséquence.

C'est un **mouvement exactement inverse** qui est enregistré **pour les bénéficiaires du RMI**. Ils ne sont que 56,6 % à être titulaire d'un permis dans le périmètre d'étude (3 points de moins en un an), contre 71 % dans le territoire de référence (2 points de plus).

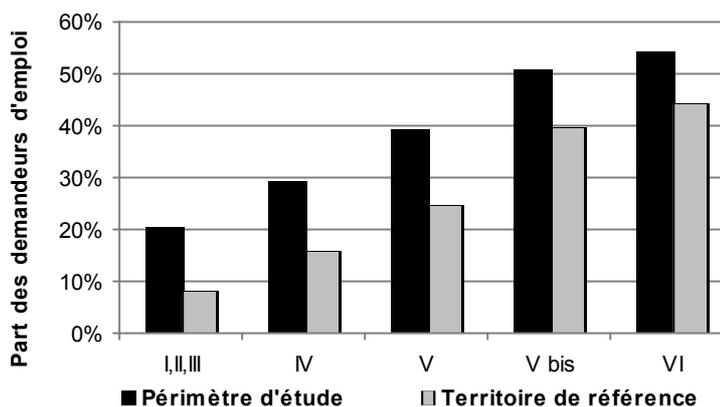
La **part des titulaires d'un permis disposant d'un véhicule motorisé** (automobile ou moto) **s'est légèrement accrue en 2006**, davantage dans les quartiers nord (+ 2 points) que dans le reste d'Agglopolys (+ 1 point). L'écart est cependant toujours assez net : 79 % contre 90 %.

Ils sont encore **40 % à ne posséder aucun moyen de locomotion** dans le périmètre d'étude, contre moins de 20 % en dehors. La situation a de nouveau empiré pour les femmes (55 %, soit 2 points de plus en un an et 5 points en 2 ans), mais s'est améliorée pour les jeunes (44,5 %, 4 points de moins).

Moyen de locomotion



Part des chômeurs sans permis de conduire selon le niveau de formation



Quelques éléments clés... ...sur les moins de 25 ans

➤ La part des moins de 25 ans a augmenté dans les deux territoires : 23,4 % dans le périmètre d'étude, 25,1 % en dehors. Mais comme pour l'ensemble des demandeurs, ils sont trois fois plus nombreux en proportion parmi les actifs dans les quartiers nord.

➤ Le nombre des jeunes demandeurs d'emploi du périmètre d'étude a diminué de 8,6 % en un an (- 4,6 % en Loir-et-Cher).

➤ 8 jeunes chômeurs sur 10 sont inscrits depuis moins de 6 mois dans les quartiers nord, contre 7 sur 10 début 2006. Dans le territoire de référence, la proportion est restée inchangée (7 sur 10).

➤ Moins de 10 % sont inscrits depuis plus d'un an dans le périmètre d'étude (proportion en diminution), contre 11,1 % en dehors.

➤ La part des jeunes chômeurs de niveau VI a un peu diminué dans les quartiers nord (11,6 %, - 0,8 point), alors qu'elle a augmenté dans le reste d'Agglopolys (6,3 %, +1,4 point).

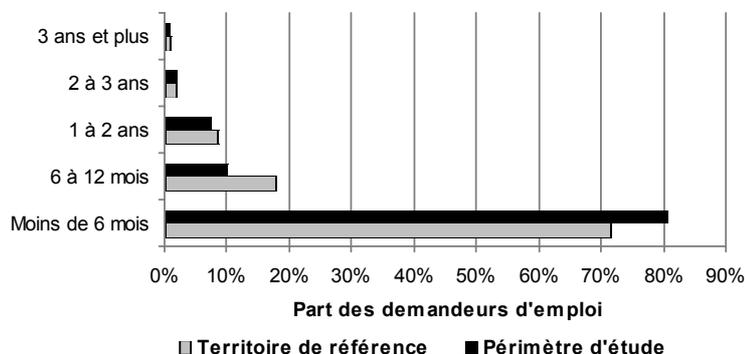
➤ L'inverse est constaté pour ceux de niveau Bac ; leur part est ainsi supérieure aujourd'hui dans les quartiers nord (19,4 % contre 18,6 %).

➤ Le poids des jeunes disposant d'un diplôme de niveau CAP / BEP est en hausse quel que soit le territoire, mais davantage dans celui de référence ; l'écart s'est donc un peu creusé (41 % contre 44,9 %).

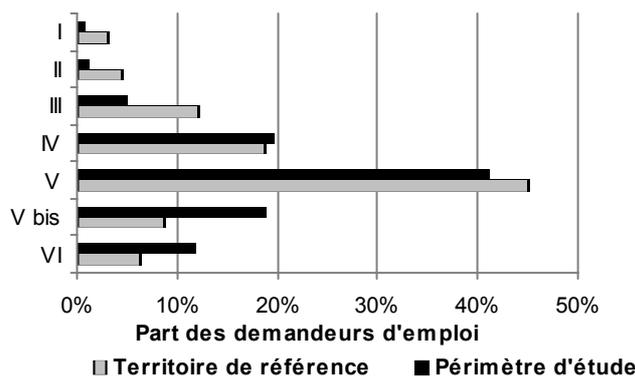
➤ Comme l'an dernier, la part des chômeurs de moins de 25 ans inscrits dans les deux catégories "employés" a augmenté dans les deux territoires. De même, l'évolution a été un peu plus marquée dans le périmètre d'étude, ce qui fait que les valeurs sont identiques début 2007 : 56,5 %.

➤ La part des non qualifiés a baissé de deux points dans le périmètre d'étude, à 55,5 %. Elle est cependant toujours très supérieure à celle constatée dans le territoire de référence (41,4 %).

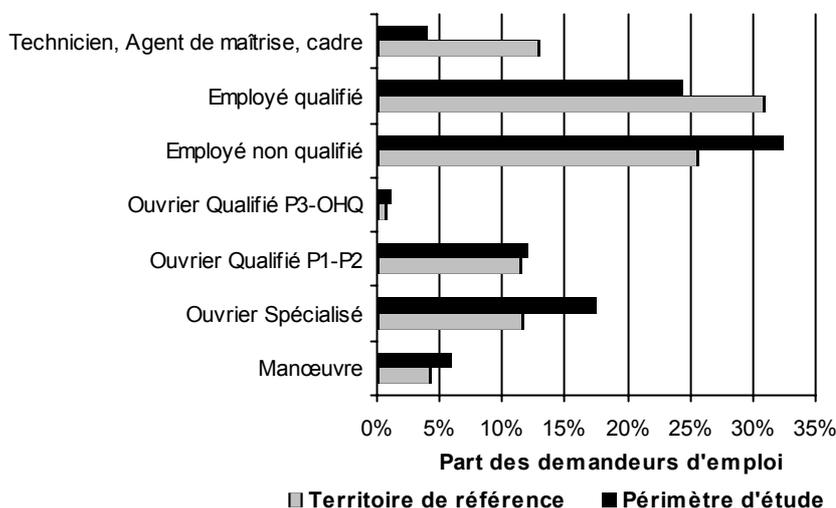
Durée d'inscription des jeunes



Niveau de formation des jeunes



Qualification des jeunes



...sur les bénéficiaires du RMI

➤ Le nombre des chômeurs éré- mistes a diminué de 13 % en un an dans le périmètre d'étude. Leur poids n'a pas varié dans le total des DEFM 1 (39 %). En revanche, il a baissé d'un point dans le territo- ire de référence (19,5 %). Il y a donc 6 fois plus de chômeurs éré- mistes dans les quartiers nord parmi les actifs (3 fois plus de chômeurs x 2 fois plus de éré- mistes parmi les chômeurs).

➤ La baisse est deux fois plus importante pour les femmes que les hommes (- 18,3 % contre - 8,9 %).

➤ Comme en 2005, les chômeurs éré- mistes sont proportionnelle- ment moins touchés par le chôma- ge de longue durée dans les quar- tiers nord. L'inverse est constaté pour ceux inscrits depuis 6 à 12 mois.

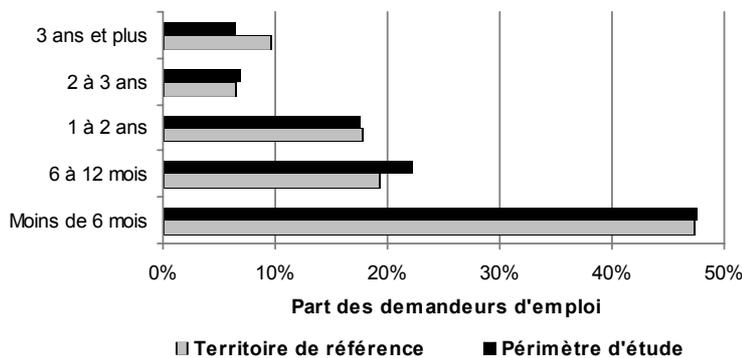
➤ Alors qu'elle s'était contractée de façon significative en 2005, la part des chômeurs éré- mistes des quartiers nord sans aucune forma- tion a augmenté de plus d'un point en 2006, pour atteindre près de 31 %. On enregistre simultanément un léger repli de cette proportion dans le territoire de référence (18,7 %).

➤ La part des demandeurs de niveau V bis est également en hausse dans le périmètre d'étude.

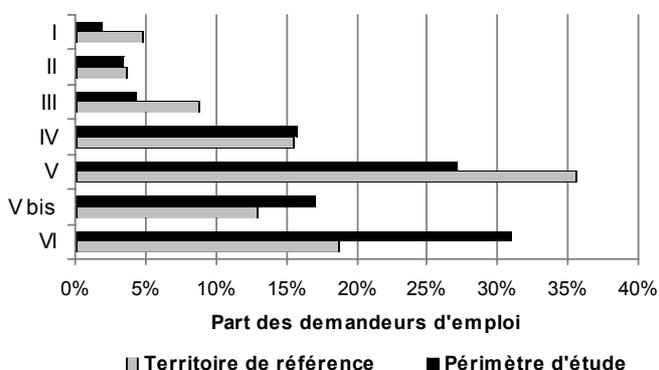
➤ Les effectifs de niveau V, les plus nombreux, ont diminué de 20 % dans les quartiers nord.

➤ La part des employés non quali- fiés a augmenté de 2,6 points dans le périmètre d'étude. Elle baisse légèrement dans le reste d'Agglopolys où l'on constate en revanche une forte hausse de la part des employés qualifiés (+ 6,3 points).

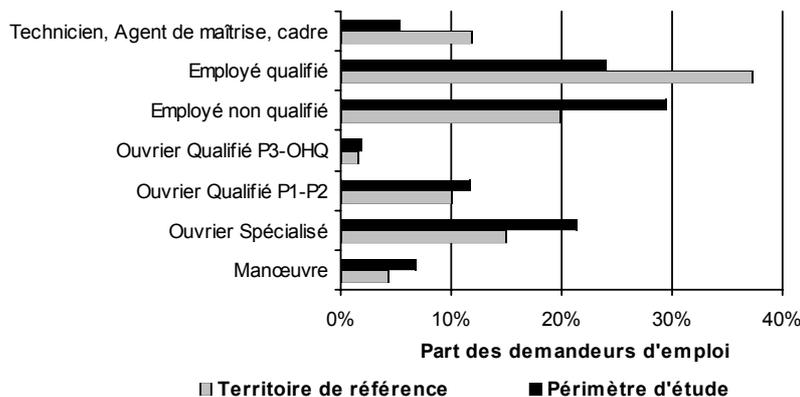
Durée d'inscription des éré- mistes



Niveau de formation des éré- mistes



Qualification des éré- mistes



Les effectifs des **chômeurs** des quartiers nord inscrits dans le dispositif RMI ont enregistré un **recul encore plus marqué que l'ensemble des deman- deurs** de catégorie 1 : - 13 % contre - 11 %. Les effectifs sont très concentrés sur le plan professionnel, puisque plus de la moitié d'entre eux se répartissent dans 12 métiers seulement. Dans 8 professions, plus de 50 % des chômeurs sont éré- mistes. C'est notamment le cas pour les agents de manipulation de charges (54 %), les agents de sécurité et de surveillance (52,5 %), les agents de service de collectivités et les nettoyeurs de locaux et surfaces (51 %), métiers qui figurent parmi ceux regroupant le plus de demandeurs.

Création d'entreprise dans la ZFU

Mise en place en 2004, la Zone Franche Urbaine de Blois couvre une très grande partie des quartiers nord. Elle permet aux entreprises qui y sont implantées de bénéficier d'exonération de charges et d'avantages fiscaux sous certaines conditions. Parmi ces dernières figure le recrutement d'une proportion fixée de salariés résidant dans le périmètre de la ZFU.

En 3 ans, le stock d'entreprises a augmenté de 60 % (une centaine), les créations ayant été particulièrement nombreuses en 2006. L'ouverture du village d'entreprises de Bégon en 2005 et son extension en 2006 ont évidemment joué un rôle important.

Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CAE)

Ouvert aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Public cible en région Centre : demandeurs de 16-25 ans habitant en ZUS ou ayant signé un Civis ou sans emploi depuis 1 an, femmes inscrites au moins 12 mois au cours des 18 derniers mois, Travailleurs handicapés, autres demandeurs inscrits au moins 24 mois au cours des 36 derniers mois.

Contrat d'Avenir

Ouvert aux personnes bénéficiaires du RMI, de l'ASS, de l'API ou de l'AAH, inscrites ou non à l'ANPE. Public cible en région Centre : demandeurs de plus de 25 ans inscrits au moins 24 mois au cours des 36 derniers mois, Travailleurs handicapés.

Contrat Initiative Emploi (CIE) rénové

Ouvert aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Public cible en région Centre : demandeurs de plus de 25 ans inscrits au moins 24 mois au cours des 36 derniers mois, Travailleurs handicapés.

Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS)

Ouvert aux jeunes de 18 à 25 ans ayant un niveau de qualification inférieur ou équivalent au bac et inscrits au moins 12 mois au cours des 18 derniers mois. Le contrat est conclu avec les Missions locales ou les PAIO. Le jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé (référént).

Eclairage sur la forte baisse du chômage dans les quartiers nord

La baisse du nombre des chômeurs des quartiers nord de Blois apparaît **surprenante par son ampleur**. Des recherches ont été effectuées pour en déterminer la cause, dans plusieurs direction :

- les **déménagements** hors périmètre d'étude, en lien avec le Programme de Rénovation Urbaine, sont restés **très limités**, la plupart des familles étant relogées dans les mêmes quartiers.

- Parmi les différentes caractéristiques, un seul élément attire l'attention. Il s'agit de **l'évolution des demandes selon la durée d'inscription**. On remarque en effet dans le périmètre d'étude une quasi-stabilité du nombre des demandeurs présents depuis moins de 6 mois (- 1,2 % seulement), alors que ceux ayant une durée d'inscription comprise entre 6 mois et un an ont vu leurs effectifs fondre de 27 % et que la baisse se situe autour de 18 % pour les différentes durées au-delà de un an). Selon l'ANPE, la **montée en puissance des nouveaux dispositifs** issus de la Loi de cohésion sociale n'est pas étrangère à ce phénomène. On constate en effet que les 4 principales mesures ont bénéficié en 2006 à 710 demandeurs de plus qu'en 2005 pour l'ensemble du département. C'est le cas notamment pour le Contrat d'avenir (+ 460) et le Civis (+ 350). Ces mesures s'appliquent aux demandeurs d'emploi les plus en difficulté, qui sont particulièrement nombreux dans les quartiers nord. Ainsi, le lien paraît assez évident entre le Civis notamment et la **baisse de 20 % du nombre des demandeurs de 16 à 20 ans** dans le périmètre d'étude.

- Par ailleurs, le **nombre de demandeurs des catégories 5 et 6 est en augmentation**. Cette évolution est sans doute en partie due à la mise en place du suivi mensuel des demandeurs à partir du quatrième mois de chômage. Cette mesure, destinée avant tout à favoriser le retour à l'emploi par une connaissance plus fine des profils des demandeurs, a également contribué à requalifier un certain nombre de situations, se traduisant par un changement de catégorie.

- Il a évidemment été envisagé que cette baisse du nombre de demandeurs inscrits à l'ANPE s'accompagne d'une augmentation du côté des **bénéficiaires du RMI**. Heureusement, il n'en est rien. Selon les données du Conseil général, il y aurait même un **repli de plus de 3 % dans les quartiers nord**, supérieur à celui constaté en Loir-et-Cher (autour de 1 %).

Evolution de quelques données caractéristiques des demandeurs d'emploi du périmètre d'étude entre janvier 2006 et janvier 2007

	Nombre	%
Total DEFM 1	- 170	- 11,4
Hommes	- 93	- 11,3
Femmes	- 77	- 11,4
Inscrits depuis plus d'un an	- 71	- 17,8
Moins de 25 ans	- 29	- 8,6
Bénéficiaires du RMI	- 78	- 13,2
Non qualifiés	- 93	- 11,6
Qualifiés	- 57	- 8,7
Niveaux V bis et VI	- 65	- 10,6
Niveau V	- 74	- 16,2
Niveaux I à IV	- 10	- 2,6



Réalisé avec le concours financier du Conseil Général de Loir-et-Cher

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT

Dépôt légal à parution - ISSN 1625-4627

Tirage : 500 exemplaires

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher

1 avenue de la Butte - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02

www.observatoire41.com E-mail : infos@observatoire41.com

